

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2023

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 15                | 13       | 15                        |

| Vote                 |
|----------------------|
| <b>A l'unanimité</b> |
| Pour : 15            |
| Contre : 0           |
| Abstention : 0       |

L'an 2023, le 21 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16/11/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/11/2023.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VAN LANDEGHEM Florence, MM : BELLAVOINE Paul, LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOUGIN Brice, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, M. LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

### 2023-13-05 – Achat d'un cabanon pour abriter les compteurs au terrain de football.

Monsieur le Maire présente 3 devis reçus pour l'achat d'un cabanon afin de pouvoir abriter les compteurs électrique et eau situés au terrain de football :

- MR BRICOLAGE : 608,33 € HT ; 730,00 € TTC
- BRICOMARCHE : 1 332,50 € HT ; 1 599,00 € TTC
- APOGEE : 9 200,00 € HT ; 11 040,00 € TTC

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le devis proposé par Bricomarché d'un montant de 1 332,50 € HT ; 1 599,00 € TTC. Celui-ci correspondant le mieux à la demande.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 28/11/2023

Le Maire  
Marcel GÉRON

